



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
4.01.2011

L'an deux mille onze et le dix janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mrs RASKOPF, DELBES (excusé), Mme RAHOU.

N° 11/3

Secrétaire : Mr DELPOUX.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ELECTRICITE DE L'EGLISE SAINT GEORGES

La commune de Saint-Juéry a, jusqu'au 31 décembre 2010, pris en charge les frais d'électricité de l'église Saint Georges.

Après accord avec le curé de la paroisse, il est proposé que les factures d'électricité seraient prises en charge par l'association diocésaine des paroisses d'Albi Nord.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

DECIDE qu'à compter du 1^{er} janvier 2011, il sera demandé à l'Association diocésaine des paroisses d'Albi Nord le remboursement du paiement des factures d'E.D.F., concernant l'église Saint Georges dans l'attente du changement du titulaire du compteur.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 18 février 2011
Jacques LASSERRE
Maire,